

Administrateur SIG

Le Syndicat Mixte Haute-Saône Numérique est en charge de l'aménagement numérique des territoires de la Haute-Saône. Cet établissement public a été créé en janvier 2014 par arrêté préfectoral et regroupe le Département et 18 Communautés de communes.

MISSIONS

L'Administrateur SIG intégrera le pôle SIG et aura pour missions :

Administration technique et fonctionnelle des bases de données PostgreSQL/PostGIS:

- ✓ Modélisation (structure, règles de nommage...)
- ✓ Acquisition, traitement et intégration des données (process ETL, intégrité des données, métadonnées...)
- ✓ Administration et gestion (rôles, droits, sauvegardes, restauration, performances...)
- ✓ Diffusion de la donnée (flux, mapping, vues...)

40%

Analyse et traitement des prestations cartographiques pour les besoins d'études des pôles « métier » et les demandes du département, des collectivités membres et des collaborateurs :

- ✓ Rendus cartographiques via QGIS / FME / Lizmap
- ✓ Optimisation des traitements (utilisation d'Atlas, SQL, FME...)
- ✓ Assistance et formation aux outils SIG si besoin

30%

Rédaction de la documentation liée aux outils SIG et à la méthodologie de travail :

- ✓ Garantir la transmission des informations et des connaissances acquises nécessaires à l'exploitation et à la maintenance du SIG.
- ✓ Garantir la continuité ou la reprise de l'activité

20%

Veille sur les données et les nouvelles technologies liées au SIG

10%

⇒ Les pourcentages indiquent la répartition des temps des missions. Ils sont mis à titre indicatif et sont susceptibles de changer en fonction de la charge du travail.

COMPETENCES ET QUALITES

Compétences fondamentales :

- ✓ Maitrise de la modélisation, de la gestion des SGBDR de type PostgreSQL/PostGis et du langage SQL
- ✓ Maitrise de QGIS et des géotraitements avancés
- ✓ Connaissances solides en utilisation de l'ETL FME

Compétences appréciées :

- ✓ Utilisation de Lizmap et de GTF
- ✓ Connaissances en script Shell : GDAL, psq, shp2pgsql ... et en outils de reporting
- ✓ Connaissances en gestion de métadonnées et de la réglementation liée à l'information géographique (directive INSPIRE...)
- ✓ Connaissance en développement web (webmapping, langages de programmation client-serveur, les services web cartographiques....)
- ✓ Connaissance du modèle Grace THD et du domaine de la fibre optique
- ✓ Fonctionnement de la Fonction Publique Territoriale
- ✓ Bon niveau en Anglais

Qualités :

- ✓ Esprit d'équipe et capacité de synthèse
- ✓ Organisation et rigueur
- ✓ Réactivité et communication
- ✓ Autonomie
- ✓ Etre force de proposition

CARACTERISTIQUES DU POSTE

Rattachement hiérarchique : Rattaché au Responsable du Pôle SIG Et Directeur du Service Technique

Relations (interlocuteurs internes) : Agents du Service

Cadre d'emploi en fonction publique territoriale : technicien(ne) territorial(e)

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Formation initiale : Bac+3 à Bac+5 en géomatique ou informatique avec des connaissances en SIG

Date prévue du recrutement : 01 / 06 / 2021

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : VESOUL

Service d'affectation : Pôle SIG au SYNDICAT HAUTE SAONE NUMERIQUE

Temps de travail : Tps Complet : 35 heure(s) 0 minute(s)

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, CNAS, Tickets restaurants

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser par :

Voie postale à :

Haute-Saône Numérique
Hôtel du département
23, rue de la Préfecture
70 000 VESOUL

Ou par mail à :

joffrey.boutoille@hautesaonenumerique.fr
magali.lallemand@hautesaonenumerique.fr
emna.chikhaoui@hautesaonenumerique.fr

Date limite de candidature : 20/05/2021

INFORMATION

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle